

le 15 mai 2018



SOS FORÊT Bourgogne
La forêt est notre avenir

Associations :

Adeny
Adret Morvan
Arpent
Collectif Forêt au Duc
FNE Bourgogne
LPO 58
Yonne Nature
Environnement

Forestiers :

Groupe forestier
du chat sauvage
Snupfen solidaires
Bourgogne
(syndicat de l'ONF)



SOS FORÊT Franche
La forêt est notre avenir -Comté

Association :

Association
de sauvegarde de la forêt
de Mont-sous-Vaudrey

Forestiers :

Groupe forestier
du vallon du Combois
Snupfen solidaires
Franche-Comté
(syndicat de l'ONF)

Le Contrat régional forêt-bois et la visite des conseillers régionaux dans le Morvan

Madame la Présidente,

La Région Bourgogne Franche-Comté fait de la préservation de la biodiversité une urgence et l'une de ses trois priorités. Pourtant la Région finalise les termes de sa politique forestière pour les dix prochaines années en s'engageant avec l'interprofession forêt-bois vers une intensification **sylvicole sans précédent**. Cette orientation aura pour conséquence d'augmenter la pression sur les espaces forestiers et de standardiser la forêt à la demande de la grande industrie, **avec des impacts irréversibles sur la biodiversité, les écosystèmes forestiers, leurs fonctionnalités et leur résilience**.

Les préconisations d'ordre environnemental récemment introduites dans le Contrat forêt-bois ne sont **ni opérationnelles ni crédibles** : le Contrat définit différents types de peuplements, dont le type 3 qui représenterait 90 % des forêts de Bourgogne Franche-Comté ; dans ces massifs, où il n'y aurait pas d'enjeu écologique particulier, toutes les dérives¹ y resteraient possibles. C'est inacceptable.

Tel qu'il se présente, ce Contrat n'est pas en **cohérence avec les politiques** publiques de préservation de la biodiversité, de la qualité de l'eau², du climat, ni même d'égalité des territoires : certains massifs forestiers, comme par exemple celui du Parc naturel (!) du Morvan sont ciblés pour être **spécialisés dans la production intensive** de résineux.

Vos services organisent une visite le 17 mai 2018 dans le Morvan à l'adresse des conseillers régionaux. Nous espérons qu'ils et elles prendront le temps d'aller à la rencontre des vraies réalités de ce territoire : un Parc naturel dévasté par une industrialisation sylvicole qui se développe à marche forcée, avec le soutien des pouvoirs publics et des aides européennes.

Les gens du Morvan, à l'occasion de l'étude sociologique de territoire réalisée en 2017 sous l'égide de la DRAAF, ont dénoncé cette politique sylvicole qui multiplie les coupes rases et les transformations de forêts feuillues anciennes en plantations intensives de résineux. Ils ont demandé **une réorientation de ce modèle productiviste dépassé**, ainsi qu'**un rééquilibrage entre l'industrie du résineux et les activités économiques locales** (agriculture paysanne, tourisme,...). Ils n'ont visiblement pas été entendus.

1. Notamment : transformations de forêts en plantations, monocultures, substitution massive des essences, introduction de génotypes améliorés directement en milieu naturel etc.

2. La prise en compte est très en deçà des enjeux liés à la ressource en eau et se réduit à quelques préconisations sur le passage des engins et la préservation des ripisylves, alors que les choix sylvicoles ont des conséquences lourdes sur la compaction et la composition des sols – donc de l'eau, notamment sous peuplements monospécifiques, en particulier de résineux

Les collectifs SOS Forêt de Bourgogne et de Franche-Comté réunissent des associations environnementales ainsi que des propriétaires et gestionnaires forestiers qui, loin d'être opposés à l'exploitation forestière, prouvent qu'une autre économie de la forêt et du bois est possible : celle d'**une sylviculture de qualité, pour une production de qualité, avec une transformation locale qui génère plus-value et emplois dans le territoire.** Ce modèle est celui de la Franche-Comté. Mais plutôt que de s'en inspirer, le Contrat régional s'engage avec la filière intensive dans le productivisme et en fait porter le poids essentiellement à la Bourgogne.

Nous demandons à la Région :

1 - de saisir l'opportunité d'une **stratégie de territoire autour de la forêt** plutôt qu'un document qui organise la filière et la mobilisation de la ressource bois à très court terme ;

2 - de veiller à ce que le Contrat prenne convenablement en compte la **préservation de la biodiversité** et tout particulièrement de la biodiversité ordinaire, dans toutes les forêts de la région, au moyen de mesures concrètes et immédiatement opérationnelles ;

3 - de veiller à ne pas reproduire en forêt le modèle agricole intensif qui participe à l'effondrement de la biodiversité, et d'affiner le point d'équilibre pour garantir aux générations futures **une forêt diversifiée qui fonctionne selon les dynamiques naturelles** ;

4 - de veiller à ce que le Contrat intègre **l'urgence climatique**, à la fois en préservant les écosystèmes forestiers, en particulier ceux des forêts feuillues anciennes et vieillissantes qui sont les puits de carbone les plus efficaces, mais aussi en exigeant une réflexion sur une ressource locale et éthique de la biomasse bois avant toute nouvelle installation industrielle ;

5 - plus généralement, de trouver un équilibre entre les **objectifs ambitieux** de la nécessaire transition écologique et des **réalités territoriales** et géographiques - qui peuvent être très différentes au sein de notre grande région Bourgogne Franche-Comté.

Nous vous remercions à l'avance de ne pas orienter la forêt comme l'a été - à tort - l'agriculture (dite) conventionnelle et de ne pas dénaturer les espaces forestiers. Ils sont les garants de nos paysages, ils sont nos derniers espaces naturels et refuges pour la biodiversité, et notre ultime rempart au changement climatique.

Veuillez recevoir, Madame la Présidente, l'assurance de nos sincères salutations.



Contacts

Cyril Gilet
06 23 74 41 90
contact@sosforet-bourgogne.org

Catherine Schmitt
06 32 41 46 88
presidence@fnebourgogne.org



Contacts

Gérald Grouazel
06 85 30 95 69
sosforet.franchecomte@riseup.net